

Les p'tites



Canailles

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Association les P'tites Canailles

280 Lou Camin di Roucas 84500 BOLLÈNE

Tél : 04 86 38 93 32 Mail : assmatbb.fr@gmail.com

L'événement organisé par l'association **LES P'TITES CANAILLES** se déroulera de 7h à 17h pour les exposants et de 8h30 à 17h pour les visiteurs, dans la salle **Georges Brassens** (2483 Av. Jean Moulin, 84500 Bollène). Le prix de l'emplacement est de 10€ par table et de 2€ par portant (**portant non fourni**).

Nom : Prénom :

Téléphone : Portable :

Adresse Mail :

Nombre de tables demandé : Table(s) ☐ pas de portant ☐ 1 portant (+2€)

Total (10€/table + 2€/portant) = € ☐ 2 portants (+4€)

Envoyer obligatoirement par courrier à l'adresse indiquée en entête de page :

- Un chèque à l'ordre de l'association "**Les P'tites Canailles**".
- Une photocopie d'une pièce d'identité (Recto - Verso).
- Ce formulaire et le règlement intérieur dûment complété et signé.

Signature :

✂.....

ATTESTATION

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse:.....

Code postal : Ville:.....

Titulaire de la pièce d'identité n° :

Délivrée le : Par :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e).
- Vendre uniquement des objets personnels et usagés (Article L.320-2 du Code de commerce).
- Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal).

Fait à

Le

Signature :



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Association **Les P'tites Canailles**
280 Lou Camin di Roucas 84500 BOLLÈNE
Tél : 04 86 38 93 32 Mail : assmatbb.fr@gmail.com

- Article 1 :** Cet événement est ouvert uniquement aux **particuliers**. Les exposants peuvent participer à ce type d'événement seulement deux fois par an maximum. (Article R 321-9 du Code pénal)
- Article 2 :** L'exclusivité des stands de restauration, de boisson et de confiserie est réservée à l'association.
- Article 3 :** Les emplacements destinés aux exposants seront définis par les organisateurs. Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements, seuls les organisateurs sont habilités à le faire.
Les emplacements non occupés après 9h30 ne seront plus réservés et pourront être éventuellement attribués à un autre exposant. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'association organisatrice à titre d'indemnités.
- Article 4 :** Aucune inscription ne sera prise en compte si un des documents demandés lors de l'inscription est manquant au dossier. (paiement de l'emplacement, photocopie d'une pièce d'identité, formulaire d'inscription et règlement signé). Toutefois l'association se réserve le droit de refuser certains participants.
- Article 5 :** En cas d'impossibilités de participer, les annulations seront acceptées et remboursées si elles interviennent 15 jours avant la manifestation.
- Article 6 :** Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsable des litiges tels que les vols, pertes, casses et autre détériorations. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur (produits illicite, produits inflammable, explosifs). Les exposants doivent vendre uniquement des objets personnels et usagés. (Article L 310-2 du Code du commerce)
- Article 7 :** Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident corporel survenus pendant les heures d'ouverture de la manifestation.
- Article 8 :** Les emplacements mis à la disposition des exposants doivent être rendus dans un état de propreté identique à leur arrivée. Nous vous demandons donc de laisser votre emplacement propre et sans objets encombrants ni dangereux.
- Article 9 :** L'association fournit les tables et les chaises uniquement pour les stands à l'intérieur. Le nombre de portant par exposant est limité à deux.
- Article 10 :** Le règlement intérieur doit être lu et approuvé par l'exposant. Toute personne ne respectant pas ce règlement sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle ne puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Signature :